

n° 38

mai 81

5 f.

LE DEBREDI NOIR

FAITES LA FETE
CUSSET - 6 & 7 juin - M. BUHLER



■ Des barrages, pourquoi faire? ■ Bouchardeau
à St Priest ■ La saga des pacifistes de l'Allier
mensuel bourbonnais d'expression libre

POURQUOI LA FETE ?

Pour prendre son pied, eh ! banane !

... Ouais, ben, pas vraiment pour la trentaine de rigolos qui, pendant trois mois, se démenent pour l'organiser au péril de leur santé physique et mentale ! Tous bénévoles, les nanas et les mecs, de vrais apôtres. Et en plus, pour éviter toute contestation entre eux (du genre: "moi j'bosse plus que toi, y a pas d'raisons qu'tu paies pas l'entrée à la fête"), ils ont décidé de payer l'entrée d'avance (45 F en souscription pour les deux jours). Ça fait déjà 1 500 F de récupérés. Quel exemple pour notre jeunesse ! De vrais masos, ces cons-là ! Arrêtez de ricaner dans les coins, j'en fais partie...

FAIRE CONNAITRE LE DEBREDINOIR au plus grand nombre
ASSURER LA SURVIE MATERIELLE DU JOURNAL

Deux préoccupations complémentaires qui apparaissent souvent contradictoires dans la pratique.

Elles justifient des choix pour la Fête qui méritent d'être explicités ne serait-ce que pour éviter des engueulades avec des copains mal informés.

- La "vedette" d'abord : problème épineux que de trouver l'oiseau rare qui réponde à ces 3 critères:
+ être une vedette "d'audience nationale" dont le nom attire un large public susceptible par ce biais de faire la connaissance du Débredinoir.

+ être un authentique chanteur populaire qui partage si possible nos préoccupations quant à la défense de la liberté d'expression. (Il nous paraît pour le moins difficile d'utiliser les "savonnettes" du show-bizz genre Karen Chéryl ou Sardou.)

+ nous consentir un prix de passage compatible avec notre 2ème préoccupation (assurer la survie matérielle du journal) ce qui est souvent contradictoire avec l'exigence de qualité musicale et visuelle des artistes concernés qui implique un matériel très onéreux.

Alors, il nous faut jongler avec ces 3 critères, ce qui, compte tenu de la disponibilité des artistes sollicités, donne des choix fluctuants : moyenne vedette (IMAGO), vedette confirmée mais relativement chère (BERANGER), vedette qui monte (BUHLER cette année).

- La libre expression et la promotion des créateurs régionaux ensuite : préoccupation particulière à la Fête mais qui soulève des contradictions apparemment insurmontables :

+ assurer aux artistes régionaux qui se produisent des conditions techniques satisfaisantes leur permettant de s'exprimer réellement.

+ assurer à ceux d'entre eux qui essaient de vivre de leur création une rémunération décente.

+ assurer la survie matérielle du journal pour l'année à venir.

Des questions déjà par rapport au 2e point : quelle somme donner à chaque artiste ?

+ la même somme arbitrairement fixée par nous au départ ?

+ une somme différente suivant la "notoriété locale" de l'artiste ? (qui sera juge de cette notoriété ?)

+ La somme demandée par l'artiste ? Doit-on distinguer l'artiste et ceux qui l'accompagnent, l'aident techniquement, moralement ?

+ Faut-il donner à ceux qui demandent et rien aux autres ? Distinguer ceux qui ont des revenus extérieurs et ceux qui n'en ont pas ? Ceux qui mangent chez leurs parents et ceux qui ont charge de famille ?

Momentanément, nous avons résolu le problème de la façon suivante :

+ Nous ne pouvons assurer la rémunération des artistes qui se produisent sur les scènes ouvertes. Nous leur proposons le remboursement de leurs frais de déplacement.

+ Nous leur assurons des conditions de passage les meilleures possibles (location de 3 sonos et d'un piano cette année). Par notre militantisme, nous essayons de leur assurer une audience importante (environ 2 000 participants l'an dernier à la Fête).

+ Nous leur demandons de faire eux aussi un acte militant en participant à la survie matérielle du seul mensuel de Libre Expression et de Contre Information du Bourbonnais.

Le sermon est fini. Tous à la Fête du Débredinoir qu'on rigole ! Longue vie au Débredinoir et aux bredins qui le font vivre !

VILLANELLE

Article partial : je suis un fan de Villanelle (petite musique vespérale pour la légende !) C'était l'année dernière à la fête du Débre ; on avait vu entre deux bouteilles de Jenlain un nouveau groupe moulinois, un groupe tout neuf, le deuxième concert pour être précis et déjà le courant passait ; une batterie puissante (bonjour noumours), une basse qui assurait (c'était Dom), une guitare qui avait honte d'être aussi bonne (alors, Pyrus, à quand les solos debout sur les amplis (pas à la fête siouplait, NDCL) et puis les claviers enrobant le tout, créant l'aura, le style Villanelle (teufteuf, c'est son nom). Pour la bonne bouche, un chanteur qui avait vraiment l'air de croire en ce qu'il disait, clamait, hurlait, le truc qu'on n'invente pas (pour ne rien vous cacher il s'appelait et s'appelle toujours Gitou). Et quand je vous aurais dit que maintenant ils officient avec un ancien d'EMR Band, Noun (qui pour changer un peu s'intéresse à la guitare), alors une seule chose à faire "être là" pour leur set de Pentecôte. Villanelle est le groupe qui peut, qui doit faire mal. J'ai écouté, réécouté leur disque (deux morceaux sur un trente trois tours batard pompeusement baptisé "Rock of the 80'S n'importe quoi !). Deux morceaux superbes : le poignant "Sidonie" et puis le "Jongleur" enrobent des arpèges de Pyrus, des nappes de synthé, soutenues par une basse obstinée : "Hier c'était toi, maintenant c'est les autres". OK Gitou maintenant il faut que Villanelle sorte de l'anonymat, il faut qu'ils percent. Vous avez un manager-parolier compétent (hein, Florent ?). Quand je vous aurais dit que les gros bras (les roads, quoi !) ce sont Jacquo et Memed, que le monsieur des lumières c'est Eric, alors vous saurez tout sur Villanelle...

Mais merde, qu'est ce qu'on se fait chier à dépenser des milles et des cents pour des stars qui se foutent pas mal de notre gueule ! Le rock on l'a sur place ; il n'y a qu'à prêter un peu d'attention à Villanelle un soir de juin à Cusset.

ROCKY CHAGALOU

C'est du "rockabilly", ouais mec. C'est toute notre jeunesse, à nous les moins jeunes c'est les Chaussettes Noires, les Chats Sauvages, le yéyé, le passage en dehors des clous, la limonade... Rocky Chagalou ; c'est les copains de la première heurs, de la première fête du Débredinoir, ça tourne rond parce que c'est carré (!), c'est l'humour, la simplicité, la rigolade partagée. Rocky Chagalou, I love you !

CHALMEROPS

On les a vus 2 fois à la fête du Débredinoir une fois à Gemmetines, 2 fois au F.J.T... etc. A chaque passage, ils furent encensés par la critique. Un son, une musique très personnalisée (à long terme), des instrumentistes très doués (pour leur âge), un manager tellement branché qu'il va finir par s'électrocuter, bref, tout ça pour dire que c'est très bien !

Certes, on les voit peu, mais ils travaillent dur, et ils restent le groupe le plus original de la région. Ce mélange habile de jazz, de country et de rock nous sort des sentiers battus et rebattus des petits "Téléphone", des petits "Police" et des petits "Trust".

Enfin dépêchez vous d'aller les voir à la fête du Débredinoir le 5 juin, car il paraît que leur musique va complètement changer et que très bientôt, la capitale, que dis-je, la France entière les adulera.

Vite, vite, Chalmérops, on t'aime !

chant : Didier
guitares : Denis, Claude
basse : Eric
batterie : Christian.



CHROME

Chrome, cinq mini-rockers en mal de décibels, cinq collégiens survoltés, nourris au Rock fort (ah ! ah !). Depuis plus d'un an, nos chenapans ont troqué leurs cartables et leurs stylos électriques contre des guitares à piles. Trêve de plaisanterie comme disait Corneille (ou Racine ? !!) la valeur n'attend pas le nombre des années, et nos cinq sémillants moutards pourraient déjà rabattre le caquet à certains requins qui écument la scène moulinoise. Preuve en est, leur dernière rencontre avec les kids locaux auxquels ils balancèrent leurs propres morceaux, une vingtaine de compositions chauffées à blanc dans le plus pur esprit du rock and roll teenage. Attention vous risquez de vous sentir très vieux après ce shoot d'énergie pure.



NOËL DELMAT

Rappelez vous, Noël Delmat, il était déjà l'an dernier à la fête du Débre. Et vous avez peut-être aussi eu l'occasion de l'écouter au cours d'une scène ouverte, un concert de soutien, une veillée d'omicala laïque. Car s'il rêve d'animation culturelle dans nos villages et quartiers et de promotion de la chanson d'amateur, il y met du sien.

Le seul mot de "show-biz" lui fait sortir des griffes, "vedette" le met en boule, "professionnel" le fait râler. (Quel caractère qui-là !)

Il chante toutes les vibrations que peut lui inspirer ce bas monde, et il y en a : consommation, nucléaire, sa guitare, ceux qu'il aime...

Si tout cela ne vous dit toujours rien, votre petit cousin le connaît peut-être mieux que vous.

Quelques unes de ses oeuvres et pas des moindres s'adressent à un public enfantin. Son dernier disque ("Patouf-Balou", "Le tour du monde"...) et le livret qui l'accompagne ont été réalisés avec des enfants et même en grande partie par eux.

Je vous aurais bien causé du contrebassiste qui accompagne Noël mais comme ledit contrebassiste ne sera pas là...

TONIO ESCAMEZ

Tonio, c'est un copain et c'est toujours difficile de parler des copains. "Révélation" de la fête de l'an dernier, tout le monde se souvient de la présence scénique de ce fils d'immigré espagnol. Qu'il chante nos frustrations, nos angoisses, la pollution, la militarisation, la catéchisation, ou qu'il évoque son mère mineur à St Eloy, le grisou, l'exploitation capitaliste et les illusions perdues projetées sur les enfants ("Tu s'ras pas mineur, on f'ra d'toi un instituteur"). Tonio le sincère nous remue sans nous faire marcher. Chante Tonio, et ne change pas...

PIERRE DELIOT

Pierre Déliot, jeune auteur-interprète originaire de Montluçon, chante et s'accompagne au piano. Avec Pierre Déliot, on fait place à la vraie chanson où tendresse et poésie caractérisent ses compositions. C'est un amateur qui nous promet bien des choses, après son passage au Printemps de Bourges, et qui se prépare à un festival de la jeune chanson française à Aix-en-Provence. C'est aussi un garçon plein de chaleur, de sensibilité, et de délicatesse. Allez le voir, avec lui, on retrouve un style de chanson et de musique qui se fait de plus en plus rare.

G. G. GAUTHIER — J. J. MERCIER

Les revoilà pour un troisième passage à la fête du Débredinoir où chaque année leur succès ne fait que s'accroître !

Sélectionnés d'office par l'équipe du Débredinoir, sans examen de passage, J.J. Mercier et G.G. Gauthier nous entraîneront une nouvelle fois dans l'incroyable univers de ce bon vieux Bobby Lapointe où se mêlent tendresse et humour.

Bobby n'est pas mort, car il chante encore à la fête du Débredinoir !



- 15, 16, et 24 avril -

La deuxième quinzaine d'Avril a été chaude pour les militants pacifistes de la région :
- 15 avril, au tribunal de Clermont Ferrand, était convoqué Jean François Barraud, Institu-

Les objecteurs insoumis : Brugière et Jean Michel Chaudagne, qui développa les habituels critiques portées contre le service civil actuel. Le substitut parut aussi gêné que d'habi-

LA SAGA DES PACIFISTES

teur demeurant à Limons, accusé d'avoir renvoyé ses papiers militaires. 4 témoins : une mère de famille nombreuse, qui développa le thème de la non-violence, un membre de l'"appel aux Vivants" de l'ex-communiste Roger Gaudy reconverti dans l'écologie, un représentant de la CFTD (Barraud est au SGEN CFTD), en fin un membre des comités Larzac. Ce procès fut l'occasion de fustiger une nouvelle fois l'institution militaire, la course aux armements, la violence en général, le projet d'extension du camp militaire du Larzac. Le tout devant un juge somnolent qui condamna l'infâme à la peine (trop lourde) de 1 000 F d'amende.
- 16 avril, c'était le tour de Gilles Bertrand objecteur de conscience déserteur ONF. Ayant été une première fois condamné à une peine d'un mois de prison avec sursis sans inscription au casier judiciaire par le Tribunal de Grande Instance de Cusset, il comparait cette fois devant la cour d'Appel de Riom, le parquet ayant fait appel à minima. Le Procureur réclama l'inscription de la peine au casier judiciaire ("la non inscription équivalant une relaxe"). L'avocat plaida le risque d'interdiction professionnelle (Gilles étant fonctionnaire, une tache sur son casier judiciaire peut lui coûter son emploi - voir Débre dinoir n° 36, 37). Verdict le 30 avril.

- 24 avril, re-rebelote : 7 renvoyeurs de livrets militaires et deux objecteurs Insoumis à l'ONF sont traînés devant le Tribunal de Cusset.

Les renvoyeurs : Jean Yves Chégut, agent technique chez Fisher (Abrest), a fait témoigner de sa haute moralité deux de ses collègues, à la CGT comme lui : "sans être forcément d'accord sur les motivations, nous ne pouvons que reconnaître à J Y Chégut sa profonde honnêteté morale, son sens aigu de la justice et du civisme, etc..."

Claude Arnaud, professeur au collège de Gannat 3 témoins aussi : Louis Huguet, Conseiller général PS de Gannat, qui se contenta d'exprimer son estime pour le prévenu ; Paul Jacquy, secrétaire du SNI et PEGC de l'Allier, enfin, Jean Guiraud, natif du Larzac, aujourd'hui agriculteur à Barret Bussolles.

Les cinq autres : Daniel Rondepierre, valeureux collaborateur à notre modeste journal, que Paul Jacquy cita pour sa forte personnalité... et dont Michel Boulicaut de l'ICEM, vanta les qualités humaines et pédagogiques. Didier Lavédrine et Jean Claude Hernandez, employés SNCF à St Germain ; Gérard Chasenieux, de Lyon, enfin Christian Perrin, agriculteur et secouriste à St Pourçain sur Sioule, écologiste et animateur des Amis de la Terre.

tude dans ce genre d'affaire. Il réclama des peines modérées. Les juges firent mine de s'en nuyer ferme, se mouchant longuement, et vérifient méticuleusement l'état de propreté de leurs ongles. Une courte délibération : 500 F d'amende pour chacun des renvoyeurs, 1 mois de prison avec sursis sans inscription au casier judiciaire pour les deux objecteurs insoumis. Vite fait, bien fait.

TOUS CES PROCES VONT COUTER PRES DE 10 000 f

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

Envoyez vos chèques au Comité pour la Liberté d'expression :
J. Y. Chégut, Le Grand Champagnat
03300 CUSSET

Cela dit, cette longue série de procès dans notre région, mais aussi partout ailleurs en France, contre les pacifistes objecteurs de conscience ou renvoyeurs de livrets militaires conscience ou renvoyeurs de livrets militaires amènent une série de remarques.

D'abord, une bonne mobilisation des militants : 10 000 tracts distribués : des centaines de signatures au bas des pétitions, des dizaines de télégrammes, entre 70 et 150 personnes présentes à l'audience pour chaque procès. C'est pas si mal.

Enfin, une relative sensibilité (parfois un peu provoquée, soit) des "grandes" organisations : responsables SNI PEGC, CFTD, et PS, n'ont pas trop eu à se faire prier pour témoigner, et même des délégués de la CGT, particulièrement discrets habituellement dans ce genre d'affaires.

Ce qui me chiffonne un peu plus, ce sont les raisons qui ont amené les procureurs, la chancellerie, le ministère, bref, le pouvoir, à (faire) poursuivre des pacifistes juste avant les élections. Tout, dans ce bas monde, et surtout en période d'élection, n'étant que manoeuvres et vils calculs pour grappiller des voix deci delà, on peut tout imaginer... A vous de choisir ce qui vous paraît le plus plausible.

Première explication : Giscard et sa clique estiment que les Français votants ont l'antimilitarisme en horreur (il est vrai que la plupart des candidats appellent à qui mieux mieux au Patriotisme). Bonne affaire, une semaine ou deux avant les élections, que de pour

suivre des pacifistes. La France Profonde, ancienne combattante, ravie d'une sévérité retrouvée, votera comme un seul homme pour le vengeur.

Deuxième explication : Giscard profite de ce que tous les regards se tournent vers les élections, pour taper sur ces "ennemis de la France" pour lesquels il a, on le sait, une viscérale répulsion. Pour lui tout va bien :

- élections aidant, la presse de droite, les médias, la presse régionale ont trop à faire avec des déclarations électorales d'une trop haute tenue dialectique pour être troublée par les bêlements de quelques attardés plus ou moins Rousseauistes...

- la presse, les élus, responsables, militants

L'ARMEE DANS LA BOUE

Par une morne journée de pluie, ne pouvant travailler au jardin, nous nous promenions dans la douce campagne verdoyante de la Montagne Bourbonnaise que nous aimons tant... Quand soudain, au lieu-dit Pont du Mas, survint une jeep, kaki de surcroît.

Réaction immédiate des gentils promeneurs... "L'armée c'est..." Bref, ce qu'il ne fallait pas dire, car le pas-gentil passager, kaki lui aussi, n'y entendit pas de cette oreille et fit beaucoup de bruit autour de cette "injure" (?) selon lui, qui non content d'insulter l'armée, insultait aussi son digne représentant, capitaine de son état.

Il en appela donc, n'ayant lui-même aucun pouvoir, aux représentants légaux de notre justice, dépendant du même ministère d'ailleurs : les gendarmes d'Arfeuilles pour ne pas les citer, puis ceux du Mayet, puis un quarteron d'officiers venu spécialement de Vichy.

Capitaine de son état, qui revenant du Tchad après avoir flingué du "rebelle", (de qui ? Question sans réponse !), aurait bien sur place, bouffé du "gauchiste-écolo-barbu-chevelu".

Persuadé de son bon droit d'assassin légal, nous eûmes droit au récit de sa campagne d'Algérie, de ses mechtas brûlées, de ses bougnoules rampant devant sa force d'homme "libre" armé jusqu'aux dents !

Après un peu d'information faite sur les droits inexistantes des appelés (six camions) du genre : loi sur l'objection de conscience, interdiction d'en divulguer l'existence... etc,etc (vous connaissez la musique !), nous eûmes la grande surprise de voir "notre" armée française en déroute sur un petit chemin boueux de notre bonne campagne bourbonnaise.

Après cet intermède où nous vîmes, toujours sous bonne garde, les appelés transformés et traités en bêtes de somme, pousser, tirer, haler, arracher... etc. les gros camions rendus impuis-

de gauche, tous occupés à la campagne, et craignant au surplus de choquer des électeurs de tendance Henu, évitent de trop ébruiter ces procès.

Bref, le mouvement antimilitariste ne peut plus, en cette période, que compter sur lui-même, ce qui n'est pas grand chose...

Troisième explication : Giscard est tellement sûr qu'il sera réélu, qu'il fait de la provocation...

Quatrième explication : Giscard est tellement sûr qu'il ne sera pas réélu, qu'il se dépêche de régler ses comptes avec les antimilitaristes, avant de claquer la porte.

SELLIG

sants devant un petit raidillon où les avait entraînés, par erreur, leur chef.

La nuit tombante, la gendarmerie du Mayet nous accueillit pour une longue veillée au coin de la machine à écrire afin d'y consigner, en quintuple exemplaires ce dangereux acte de terrorisme que constitue l'information (...), sous la bonne conduite de officiers supérieurs de gendarmerie, venus de Vichy pour l'occasion.

Bien sûr on ne déplace pas un officier supérieur pour écouter une simple déposition... c'est lui qui dicte. Malheureusement le prévenu, ayant une longue expérience de leur pratique refusa de répondre à des articles relevant de la justice militaire... remous coups de téléphone... on déchire et on recommence. Ce, jusqu'à fort tard dans la nuit (nous n'avions pas mangé !). Après de multiples échanges, parfois houleux, parfois aimables, nous causâmes du Débredinoir, notamment du "très bon dossier" sur l'antimilitarisme ! (on n'en est pas moins gendarme ! on sait apprécier !) Enfin, ils décidèrent de me relâcher, la garde à vue pouvait continuer jusqu'au lendemain midi ! Merci !

S'il y avait parmi nous, un prévenu et trois témoins, il y avait, côté kaki un plaignant et des témoins appelés, qui, après déposition faite sur place, devaient revenir les signer le lendemain matin : se peut-il que leurs dires ne convenaient pas à leurs chefs ?

De plus, aucune réponse ne nous a été donnée sur la présence à la gendarmerie d'un commandant (militaire) inexistant jusqu'à alors.

Oyez braves citoyens électeurs, n'omettez pas de saluer les défenseurs de notre bonne France la prochaine fois qu'ils viendront labourer vos chemins.

Fait au Mayet le 23 mars
lu et approuvé : le prévenu
les témoins

POINT DE VUE D'UN RENVOYEUR

Débre : A quelle occasion as-tu renvoyé ton livret militaire ?

- C'est mon fascicule de mobilisation que j'ai renvoyé. Je l'ai envoyé par solidarité à Gilles Bertrand, au moment de son 1er procès, en février.

Débre : Quand la gendarmerie a-t-elle proposé de le reprendre ?

- Début avril, j'ai reçu une convocation m'engageant de bien vouloir me rendre à la gendarmerie avec une pièce d'identité, sans autre précision.

Débre : Comment est-ce que ça s'est passé à ce moment là ?

- On m'a proposé de reprendre mon fascicule de mobilisation et de signer une feuille sans me la faire lire. J'ai pris le temps de lire cette feuille qui précisait entre autres que si je refusais de reprendre le fascicule, on devait en aviser l'autorité militaire et faire une enquête sur mon "audience locale". (?)

J'ai décidé de reprendre mon fascicule et on m'a remis une lettre signée du lieutenant colonel de la région de Lyon, en pensant bien m'en servir à nouveau.

Débre : est-ce que tu ne penses pas que le fait de reprendre son livret ou son fascicule enlève de la valeur au renvoi lui-même ?

- Je viens de renvoyer ledit fascicule pour soutenir nos camarades jugés aujourd'hui (24 avril).

En conclusion, il n'y a à mon avis aucun risque à retourner son fascicule ou son livret

C'est dans la mesure où on s'obstine que l'on encourt véritablement des sanctions, mais c'est sans doute plus efficace.

A condition d'être le plus nombreux possible à le faire et contribuer ainsi à un aménagement du statut d'objecteur de conscience.

En tout cas, on saura bientôt s'il y a risque de récidiver !

SAUZET
Lyon, le 1 AVR. 1981

9-REGION MILITAIRE
BUREAU DU SERVICE NATIONAL
DE LYON
24 Boulevard Yves-Fargy
Château General Frere
69008 LYON ARMEE

Lt-Colonel
Commandant le Bureau du Service National à Lyon

141 (7) LYON 800 81 102
Poste 50.11.50

6003001435 / 15/04/81 / 50/08/80

HONORAIRE SAUZET Pierre
92 route de Deuze
63400 YZEURE

Adressez la correspondance au Colonel
du Bureau du Service National de
Lyon sans indication de nom

Par lettre en date du
14.4.81
Vous n'ignorez cependant pas que vous demeurez assujéti
aux obligations du Service National.

Bien que le renvoi de vos pièces tombe sous le coup des
sanctions pénales prévues par l'article L.153 du Code du Service National, je n'ai pas demandé, par bienveillance, sur autorité judiciaire
d'exercer des poursuites à votre encontre, à la condition toutefois
que vous ne renouveliez pas ce délit.

Je vous renvoie donc votre fascicule de mobilisation
par la voie normale de la Gendarmerie, en appelant instamment votre
attention sur les termes de l'article de loi précité, qui stipule que
tout assujéti au Service National qui n'est pas volontairement dans
l'impossibilité de présenter son fascicule de mobilisation
est puni d'emprisonnement et d'une amende et peut, en outre, être privé
pendant cinq ans de l'exercice de ses droits civiques, civils et de
famille.



lois et justice

PRISON ET TAULARDS MADE IN ALLIER

Ca y est, la future grande et belle prison de Moulins est en chantier, il n'est pas trop tôt ! Ca va rassurer la population apeurée devant la recrudescence de la délinquance et ça va relancer le travail dans le bâtiment. C'est d'ailleurs le point de vue du préfet qui a déclaré que les grands projets (centrale nucléaire, centre de stockage, prison, autoroute...) dans l'Allier étaient une bonne chose pour le bâtiment...

Mais revenons à la justice. Un ami de Lurcy-Lévis m'a appris qu'il y avait eu une expérience intéressante dans son bourg : la réinsertion d'anciens délinquants. Quelle ne fut pas la stupeur de la population locale face à un tel projet. Imaginez ! une dizaine d'anciens taulards encadrés par une monitrice qui se mettent à travailler au rez de chaussée d'une ancienne usine. Que font-ils ? Les bruits les plus bizarres courent. En fait, ils impriment un petit journal. Que voulez-vous qu'il arrivât ? La population a manifesté ses intentions de rejet ; la gendarmerie a fait son tra-

vail de surveillance mieux qu'il ne fallait. Le résultat : ils sont partis et la population a dû crier ouf ! Je ne sais pas si cette expérience était solvable, mais elle avait le mérite d'exister et elle aurait dû être encouragée. Au lieu de cela, on a tout fait pour qu'ils partent ailleurs. C'est normal, les délinquants, c'est pas fait pour sortir de prison. Ca devrait y rester. Les structures d'accueil et de réinsertion pour ceux qui sortent sont quasi-inexistantes et il faut un sacré moral pour s'en sortir.

A Moulins, il y a par exemple un foyer-accueil pour des paumés et des gars qui sortent de taule. C'est toujours plein (pas assez grand) et l'aide pour la réinsertion n'est pas évidente. Aussi celui qui essaie de s'en sortir seul en dehors des structures, rencontre bien des difficultés pour trouver des soutiens matériels et financiers et parfois retombe dans la délinquance.

A une période où on nous parle de démocratie (démagogie présidentielle oblige), on est obligé de constater que la réalité diffère bien des discours et on voudrait bien voir une révolte de tous les paumés.

**QUE CHOISIR? de mai 81
annonce :**

DU LAIT CANCERIGENE ?

Selon deux chercheurs de l'INSERM, l'importation récente de 200 à 300 000 tonnes de tourteaux d'arachide destinés à l'alimentation du bétail et non conformes à la législation de 73 ont dû entraîner des contaminations de produits laitiers.

En fait : une moisissure, dans certaines conditions de chaleur et d'humidité, peut se développer dans certains végétaux dont l'arachide. Ce champignon sécrète une substance toxique appelée l'"aflataxine" dont on a pu montrer le pouvoir cancérigène chez l'homme et les animaux (cancer du foie). Ce danger est connu depuis 1972, et l'UFC avait soulevé le problème dans "Que choisir" en 1976 à propos d'un test de cacahuètes.

En 1973 on avait fixé des normes pour l'alimentation du bétail déjà très tolérantes par rapport à l'étranger. Mais comme de bien entendu il y a la réglementation... et les dérogations. Et c'est par dérogations que des tourteaux contaminés ont été importés du Sénégal en France !

Aucune norme n'est fixée sur la teneur maximale en aflataxine dans les aliments humains à l'exception des aliments diététiques pour enfant. Le lait n'est pas classé diététique mais il est bu par les enfants.

L'UFC a été alertée dès la mi-février sur le fait que des produits laitiers français se trouvaient bloqués à l'exportation à cause de la teneur en "aflataxine", à la frontière suisse, en Hollande, et RFA...

L'UFC vient de lancer des analyses de cinquante catégories de lait ! Déjà en mars, un litre de lait sur cinq, acheté au hasard dans l'Isère, contenait un taux d'aflataxine anormal...

Gérard

DES PRIX LIBERES !
A VICHY

La baguette à 1,80 f dans la plupart des boulangeries.

Mais attention au poids !

Sur 5 boulangeries du centre de Vichy, le poids de cette baguette varie de 200 à 250 grammes, ce qui porte le prix de pain au kilo de 7,20 à 9 f.

Donnez vous la peine de vous baisser dans les magasins :

Exemple : à la SOBOVIDE de Vichy :

- à la hauteur des yeux : 1,5 l de Whisky à 129,50 f.

- au ras du sol : 0,75 l de Whisky de même marque : 56,75 f.

Soit : 0,75 x 2 = 1,5.

56,75 x 2 = 113,50

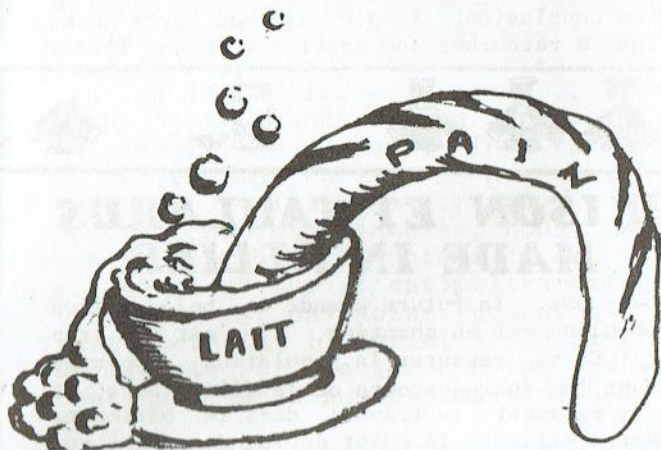
et non 129,50.

Même en allant boire un pot, comparez les tarifs :

Aux "4 chemins", à Vichy, café de 2 f service compris à 3,60 f + 15 % de service.

citron pressé de 6f à 9,50

1/2 pression de 3,80 à 5,50.



mon cinéma

FANTASTIQUE !

En ces temps troublés où les certitudes vacillent, où "notre jeunesse n'a plus le sens des valeurs", comme dirait l'adjudant de service, il n'est pas étonnant de voir proliférer sur nos écrans des films qui sous le label "fantastique" présentent une marchandise bien connue : l'épouvante, variante sanguinolante qu'on pourrait appeler le "cinéma d'exorcisme".

Pour conjurer les "démons" economico-socio-politiques mal connus (la "crise", les "rouges" les "métèques", le "mal de vivre"), on flatte le

besoin d'irrationnel, on ressuscite les vieilles terreurs moyennageuses, on nomme le Mal bien connu : le Démon, Belzébuth, ou le Sexe, ce qui est la même chose.

L'ennemi étant connu, on peut le vaincre, il y a des spécialistes pour ça : exorciste, psychiatre, policier, qui sauront faire triompher le Bien, c'est à dire la Normalité, à la fin du film (Petite parenthèse anti-cléricale primaire : savez-vous qu'il existe encore en 1981 un prêtre exorciste attaché à chaque circonscription religieuse ?) Cinéma d'exorcisme, cinéma de divertissement, au sens premier du terme, c'est à

dire cinéma de détournement des vrais problèmes: productivisme, militarisation, misère du tiers-monde.

Le dernier film de Brian de Palma : "Pulsions" participe pleinement de ce cinéma-là. Il y avait longtemps que je n'avais vu un film d'une telle laideur dans sa manière de montrer la sensualité et la sexualité féminines. (C'est "Pulsions vicieuses pour cuisses en chaleur") Dans cette démarcation à la sauce sanguinolante du "Psychose" d'Hitchcock, on a tout compris dès le 1er quart d'heure et il serait charitable de s'abstenir de toute comparaison avec le gros Alfred s'il n'y avait encore des critiques professionnels pour affirmer que Brian de Palma est un auteur. Là où Hitchcock nous surprenait par son sens de l'ellipse et du montage serré, de Palma nous écoeuré en filmant longuement de l'hémoglobine ; alors que pour le 1er, la psychanalyse de bazar de l'histoire n'était qu'un prétexte, le second nous l'assène à grands coups de rasoir dans la figure : la frustration sexuelle déséquilibre : elle conduit à l'adultère ou au meurtre. (Seule la prostituée semble bien dans sa peau, ce qui est bien normal, comme chacun sait !)

La seule séquence à sauver est peut-être la scène onirique dans l'hôpital à la fin du film.

C'est quand même rageant de voir le battage fait autour de ce film, alors qu'il est probable que celui de Simon Wincer "Harlequin" sorti parallèlement sur nos écrans, sera un échec.

C'est vrai qu'on a fait tout ce qu'il fallait pour ça : bande-annonce verdâtre jouant sur le côté para-psychologique (pouvoirs supranormaux genre "Furie", encore Brian de Palma !) d'où contre-sens des spectateurs allant au Grand Guignol et se retrouvant devant une fable philosophique -malentendu du même type que pour "Zardoz" de BOORMAN par rapport aux films de science-fiction.

En effet l'histoire (que je ne vais pas raconter - ça serait dégueulasse pour ceux qui auront la chance de voir le film !) se prêtait à toutes les confusions ; qu'on en juge par le début du film : Alex, fils d'un jeune sénateur promis à un brillant avenir politique, est condamné par la médecine. Il est guéri par Wolfe, un étrange magnétiseur-magicien-prestidigitateur qui s'est introduit mystérieusement dans la maison forteresse du sénateur. Toute la richesse du film est dans le traitement d'un sujet qui a souvent produit le pire.

Au plan du fantastique, Wincer utilise remarquablement le registre de l'ambiguïté :

- Le héros, Wolfe, "harlequin", en est l'exemple et le symbole : diable malfaisant (comme dans l'étymologie, Hellequin des légendes du Moyen-Age) qui séduit les femmes ou Christ rédempteur qui console et guérit, génie bienfaisant ou habile mystificateur ?

Un exemple dans ce qui pourrait paraître un des moments les plus faibles du film : Wolfe fixe le sénateur pour l'obliger à lui obéir, des flammes sortent de sa bouche pour empêcher

l'autre de franchir la porte, il se met à léviter à 50 cm du sol, mais simultanément sur l'écran vidéo du gardien de la maison, nous le voyons debout, les pieds à terre au milieu du salon. Nous l'avions donc vu par les yeux du sénateur qu'il était en train d'hypnotiser ? Mais le plan vidéo a été si bref...

J'ai toujours été fasciné par les prestidigitateurs et autres manipulateurs de cartes, et c'est de cette manière qu'il apparaît au cours de la fête d'anniversaire d'Alex, au début du film. Plus loin, alors que Wolfe répare le poste de télévision dans la chambre d'Alex, la mère entre et s'étonne de le trouver là. Alex dit avoir vu sortir Wolfe de l'écran du poste, ce à quoi celui-ci répond : "Il ne faut pas croire tout ce que tu vois".

Wolfe, apparence changeante, caméléon, va amener l'enfant à dépasser le monde sensible, à aller au delà des apparences. Cet itinéraire initiatique accompli, Arlequin pourra disparaître. "Invisible pour les acteurs, visible uniquement pour les spectateurs" comme le dit Wolfe, Arlequin est le révélateur de la Commedia dell'Arte du Pouvoir, où les appareils politiques et financiers sont les vrais magiciens, où l'informatique, l'électronique, remplacent les cartes truquées, où les caméléons politiques ne sont que des lapins que l'on sort au bon moment du chapeau.

Fantastique, la politique, non ? Il y a encore bien d'autres clés dans ce film foisonnant ; en particulier l'affirmation de la volonté individuelle, de la puissance de l'idée sur la technocratie, la raison d'état. Si l'individu malade de la société peut induire un cancer comme le pense un certain nombre de médecins, pourquoi la volonté réaffirmée de vivre n'aiderait-elle pas l'individu à vaincre la maladie de société ?

C'est le message de Wolfe à Alex sur la faiblesse au dessus du vide : "Pense à la mort pour ne pas te laisser surprendre par elle".

Vivre comme si l'on devait mourir demain, c'est pas un projet philosophique cohérent ?

En mai, si on peut toujours faire ce qu'il nous plaît, on essaiera d'aller au ciné sans payer (paraît qu'il suffit d'être poli et de demander à l'entrée).

- Si ça marche, vous verrez sûrement :
- "Elephant Man" de David Lynch : on parle de chef d'oeuvre du fantastique dans la lignée de "Freaks" de Tod Browning.
- "La fille prodigue" : de Jacques Doillon avec Michel Piccoli et Jane Birkin.
- "Des gens comme les autres" : 1er film (comblé d'oscars) de Robert Redford.
- "Fantôme d'amour" de Dino Risi.
- "Lili Marlène" de R. W. Fassbinder.

Vous êtes fantastiques ! Moi aussi.

DANIEL

après bouchardeau à St Priest Laprugne oooo

Dans la salle, des militants écologistes, des paysans, des inconnus sympathisants ou militants du P.S.U. ; tous sont très attentifs.

Sont abordés les problèmes des déchets radioactifs et à leur source, du nucléaire civil et militaire, (démonstration de l'inutilité de la force de frappe et de la production de l'électricité en continu - arrêt de toutes les centrales en construction) ; les problèmes des énergies nouvelles, (des crédits accrus pour la recherche, mais attention au gigantisme : Odeillo - attention à qui contrôle : 2 petites villes de 5 000 habitants en Alsace ont voulu réaliser l'indépendance énergétique de leur commune grâce à la géothermie. A Kronembourg, on a fait confiance à une société privée : résultat, le contrat indexe le prix de la thermie sur le coût de la vie. A Luttenbach, la réalisation et les crédits sont municipaux ; tous pourront fixer ensemble en fonction des coûts réels, le tarif de leur énergie) ; les problèmes du tiers monde, (monoculture pour l'exportation aux dépens des cultures vivrières - exemple de Bésil, 5ème pays pour la richesse où les enfants sont ou seront pour beaucoup d'entre eux, nains ou débiles mentaux, parce que mal nourris) ; les problèmes des agriculteurs, (dépendants du même système que les paysans du tiers monde - prisonniers du crédit agricole et des grandes sociétés de culture et d'élevage) ; le problème des ventes d'armes, 2ème rang pour l'exportation, 3ème au rang mondial - reconversion des usines d'armement possible, pas utopique mais longue) ; les problèmes de politique étrangère, (Giscard soutient les "copains" de sa classe sociale : Bokassa, Dako... un président de gauche devrait avoir pour but d'aider les pays du tiers monde à atteindre leur suffisance économique et politique) ; les problèmes des mouvements écologiques et des groupes en lutte, (qu'ils se structurent et s'aident entre eux) ; les problèmes des femmes, du travail des élections...

Les prises de position sont claires, étayées de solides arguments. Tout est cohérent, à travers le discours, je sens vivre l'autogestion et je suis heureuse de me reconnaître dans l'analyse et les choix politiques de cette femme.

Après la satisfaction, pensant aux autres candidats, la colère est venue.

Je ne suis pas une spécialiste ; écrire m'est difficile. Mais c'est ça la véritable information. Et puis, comme me répondait un jour un copain à qui je demandais un peu étourdiment si les "mecs" écriraient bientôt des recettes de cuisine dans le Débredinoir : "Quand on aura fini d'écrire le reste"... La gifle ! (D'autant plus cuisant que nous, les "filles", on ne se force pas trop du côté du stylo). Et comme en plus, une colère rentrée, c'est très mauvais pour la santé, je vais pousser sur le crayon et dire que j'en ai assez.

Assez de Chirac, des promesses électorales, des discours politiques, du "jeune loup" qui prend du croc. Assez de Giscard, des diamants, des "interventions", (cet "euphémisme" si pratique, employé au lieu de "guerre" évitant ainsi la consultation du parlement), de l'emprise de la technocratie, de la monopolisation de l'information, du flicage, du fichage et de l'étouffement lent et progressif de ceux qui réfléchissent encore et veulent communiquer. Assez de Marchais, de la chasse aux intellectuels, des pitreries du "pape" absolu de ce parti où la concertation est telle qu'un beau matin de 77, "par bulle dans l'Humanité", les militants se sont découverts pour la force de frappe. Quelle stratégie au second tour, camarades ? En débattiez-vous dans vos cellules, ou bien attendez-vous la bulle de l'Humanité d'entre les deux tours ? Assez de Lalonde, des bonnes intentions, de l'indétermination politique et pour finir, assez de Coluche, du "truc en plumes", du jeu de "rappels" ; ça aurait pu être follement amusant ; la farce me plaisait, mais l'anticonformiste s'est avéré le champion du "show-bizz" et je ris jaune. "Nos avenirs", c'est sérieux. Le mélange des genres se disperse.

Ca y est, j'ai craché ma bile, enfin presque. J'ai oublié volontairement Mitterrand. Seul espoir possible de la gauche au 2ème tour, sachant qu'à ce moment là je me résignerai à voter pour lui, j'ai le coeur trop serré pour lui rendre "les honneurs" qu'il mérite.

Le temps a passé, on ne parle plus de Coluche. Les militants communistes savent maintenant que Marchais est le candidat de "l'union". Le discours politique change parfois au fil des sondages. On freine un peu : côté "bougnouls", ça faisait mauvais effet. Côté "chasse aux sorcières" et refus de cartes ça rassure le militant qui aurait eu quelque velléité d'indépendance, surtout que maintenant il sait qu'il faut voter au 2ème tour pour le candidat de "l'union malgré lui". C'est comme ça que les sondages remontent. Comme dit Laguiller, qui n'a pas les yeux dans la poche parfois : "Marchais... on ne sait pas s'il fera élire Mitterrand au second tour ou s'il le fera perdre".

Chacun balance de l'espoir, de la justice, de l'argent, de la confiance, de la liberté...

Les différentes luttes, à Malville, au Larczac..., avaient amené l'établissement de véritables "catalogues écologiques" aux dernières élections chez les candidats de tous bords. Chacun peut constater dans son environnement, dans le montant des crédits alloués pour la recherche des énergies nouvelles, dans sa qualité de vie, ce qu'il en est advenu.

Si je compare les professions de foi des différents candidats, je constate que 9 sur 10, "parlent" de participation, de décentralisation, de vie associative, ou mieux, pour trois d'entre eux, d'autogestion. Si je fais la même recherche en ce qui concerne le nucléaire militaire : 2 n'en parlent pas (Laguiller et Crépeau), 2 se prononcent contre la force de frap-

pe (Bouchardeau et Lalonde, autogestionnaires) 6 se déclarent pour la force de frappe telle qu'elle est ou plus dissuasive (Mitterrand, Giscard, Chirac, Debré, Giscard et Marchais le 3ème larron de l'autogestion qui se propose lui, d'instituer l'autogestion communale).

Comment peut-on être pro-nucléaire, et "autogestionnaire" ou assimilé ? Le choix nucléaire a été fait par des technocrates, des politiciens et des groupes financiers, sans information ni consultation démocratiques. Ce choix implique, pour des questions de sécurité, un état autoritaire, policier, contrôlant la vie publique, associative et privée de chaque citoyen ; une information sélective, répétitive et abrutissante.

Comme le dit si bien Blaise Lempen, (un citoyen suisse qu-dessus de tout soupçon), dans "Information et Pouvoir" : "L'autogestion suppose pour bien fonctionner que les connaissances soient réparties entre tous, à tous les niveaux, que les rapports d'information soient changés et le savoir démocratisé".

Qu'en est-il actuellement ?

"Les moyens d'information dépeignent par le menu les occupations de ceux qui possèdent le pouvoir et l'autorité, qu'ils soient de nature économique, politique, artistique, culturelle... Une telle pratique de l'information a pour résultat d'engendrer la frustration chez les plus démunis... ou de donner l'illusion que l'on vit la même existence que les riches

et les puissants parce que l'on y est associé par l'intermédiaire des médias... sans cet effet d'illusion l'information telle qu'elle est aurait une vertu sociale explosive et serait le plus puissant moyen de revendication... un système d'information selon de tels principes est une pièce maîtresse de la conservation du système global".

Alors, chers candidats, de qui se moque-t-on ? Quelle participation, quelle vie associative, quelle autogestion et quelle information ?

J'aurais pu essayer de faire les mêmes recherches au sujet des femmes, des libertés... dont ils parlent beaucoup. Il est très tard. L'un ou l'une d'entre vous aura envie d'en parler, peut-être ?

Beaucoup parmi nous auraient aimé voter Bouchardeau au 1er tour. Les résultats des derniers sondages les ont alarmés. Leurs votes permettraient-ils à Chirac un duel Giscard ou Mitterrand au second tour et seraient-ils la cause de la déception de toute la gauche ? Intox, ou intentions de votes réels ? Qui osera faire l'impasse ? Qui osera voter Bouchardeau, Lalonde, Laguiller ou même Crépeau ?

Mitterrand élu, comment pourrait-il et voudrait-il apprécier le poids de tous ces votes perdus ? A nous, quoi qu'il arrive, d'agir et de faire pression pour vivre AUTREMENT.

CERVOISE

PETITES ANNONCES

PEUPLE ET CULTURE - CLERMONT-FERRAND

STAGE : "Aidez connaître l'informatique"

L'informatique a de tous côtés pénétré notre quotidien. Cette évolution s'est déroulée rapidement et nous nous retrouvons devant le fait accompli.

Il s'agit au cours de ce stage d'acquiescer un minimum de familiarisation avec l'informatique afin de poursuivre une réflexion sur sa fonction sociale. Il n'est pas question de former des spécialistes.

Stage du 9 au 13 juin : inscription avant le 25 mai. (Agrégé au titre de la formation continue).

- 15 jours en Pologne du 14 au 29 août. Prix: 2 000 F.

GERARD PIERRON

2 spectacles disponibles du 13 au 19 juillet en Auvergne.

- G. PIERRON chante Couté.

- G. PIERRON chante "La Loire"

Cachet : 2 000 F

Pour réservation d'un spectacle, s'adresser à P. E. C.

P. E. C. : 26 rue de Gras, CLERMONT-FERRAND.

Le TACA se propose de tourner cet été dans la région sa célèbre pièce "Dialogues Auvergnats". Si vous voulez inviter la Marthe et la Germaine dans votre maison des jeunes, votre village etc..., écrivez à "Tournée TACA"

Bernard RICHARD

56 rue Fontaine du Large

63100 Clermont Ferrand

Tél 92 45 33

D'autre part le CLAC ECO I, invite à Clermont Ferrand en mai, dans le cadre de "Clermont en fête" (le carnaval qui va concurrencer Vichy)

- 2 bals folks salle Gaillard samedi 16 mai et mercredi 27 mai avec le groupe bourbonnais "La Brouette à Satan".

- Vendredi 22 mai le clown atomique Jean Kergrist Maison des Congrès

- et pour ceux qui ne les ont pas vu à Vichy ou ont envie de les revoir, les célèbres duettistes Patrick FONT ET Philippe VAL lundi 25 mai, Maison des Congrès.

Naussac... Villerest... Chambonchard

en marge du débat sur le
nucléaire

LES CENTRALES NUCLEAIRES ONT SOIF... pourquoi tant de barrages ?

Les besoins en eau des centrales nucléaires systématiquement minimisés ou passés sous silence par les Pouvoirs Publics, résultent de deux caractéristiques de ces installations:

-La quantité de chaleur à évacuer au niveau des condenseurs pour la rejeter dans l'environnement est très importante. Même les centrales thermiques "classiques" (au fuel, ou au charbon) ne rejettent pas autant de chaleur par kWh produit. En ce qui concerne le bassin de la Loire en amont de Nantes, les centrales nucléaires existantes ou futures sont les seules responsables des pollutions thermiques importantes.

-En plus d'une pollution chimique, qui n'est pas négligeable, et de la fabrication de déchets radioactifs solides et d'effluents radioactifs gazeux, les réacteurs nucléaires rejettent dans l'eau des effluents radioactifs liquides provoquant une pollution radioactive qui, si elle est constamment "oubliée" par les pouvoirs publics n'en est pas moins réelle.

Chacune de ces deux caractéristiques nécessite des besoins en eau donc, dans le cas où les réacteurs sont implantés sur le bord d'une rivière, des débits minima, car deux contraintes sont à respecter :

-nécessité de limiter l'échauffement des eaux de la rivière à cause de ses conséquences sur la qualité de l'eau : une élévation de température, même faible ayant pour conséquence d'aggraver les effets des autres pollutions (qu'elles soient biologiques, chimiques ou même radioactives). L'aggravation de ces pollutions auraient des conséquences économiques (difficultés de réutilisation de l'eau en aval...) d'où la prise en compte de cette nuisance par les pouvoirs publics.

-nécessité de limiter la concentration dans l'eau des produits radioactifs du fait des dangers présentés par cette pollution (leucémies, cancers, malformations congénitales). Les concentrations limites fixées n'ont pas pour but d'éliminer tout effet nuisible, mais résultent d'un compromis d'ordre économique entre les conséquences d'un rejet plus important d'effluents radioactifs et les dépenses supplémentaires nécessaires pour obtenir une réduction des rejets. Cette solution consistant à diluer la pollution n'est pas plus acceptable pour la pollution radioactive que pour les pol-

par des militants du Comité
contre le barrage de
Chambonchard

lutions chimiques mais la seule solution satisfaisante, qui consisterait à éliminer la pollution radioactive par changement de procédé de fabrication de l'électricité (c'est à dire par abandon du nucléaire) ne semble pas envisagée actuellement par les Pouvoirs Publics.

Ces deux contraintes, bien qu'elles soient de nature différente, sont à examiner ensemble car les "solutions" qui y ont été apportées par les Pouvoirs Publics sont liées par des considérations économiques. La solution la moins coûteuse consiste, bien évidemment, à implanter les réacteurs là où l'eau est abondante (bord de mer, fleuves à grand débit), mais elle n'est pas applicable, compte tenu de leur nombre, à l'ensemble des réacteurs.

Lorsqu'une centrale est implantée sur un cours d'eau où des problèmes de débit se posent, trois solutions sont envisageables :

-limiter l'importance des rejets d'eau chaude et d'effluents radioactifs liquides, ce qui nécessite des dépenses supplémentaires.

-arrêter le réacteur lorsque le débit est insuffisant, ce qui est coûteux car pendant l'arrêt, l'investissement très lourd que représente le réacteur n'est pas rentabilisé. De plus, il faut prévoir des équipements de substitution pendant cette période.

-soutenir les débits d'étiage à l'aide de barrages réservoirs, ce qui coûte également de l'argent.

En fait la solution adoptée fait appel à ces trois solutions en les combinant de façon à "optimiser", compte tenu des débits naturels d'étiage, le coût total en résultant.

La recherche du moindre coût implique (outre une certaine standardisation des installations de refroidissement des réacteurs et de limitation de leurs rejets radioactifs) l'utilisation de procédés qui fassent que le débit nécessaire à la dilution des rejets de chaleur et le débit nécessaire à la dilution des effluents radioactifs liquides soient sensible-

ment égaux. En effet, si par exemple la solution choisie vis-à-vis des effluents radioactifs impose un débit de 60m³/s, il ne servirait à rien, économiquement parlant, d'utiliser un procédé de refroidissement ne nécessitant qu'un débit de 30m³/s.

Selon le type de solution retenue pour résoudre les problèmes de dilution des effluents radioactifs liquides et de refroidissement des condenseurs, on peut classer les centrales en trois "générations".

1ère génération : ces centrales, soit parce qu'elles peuvent être arrêtées en période sèche compte tenu de leur faible production d'électricité (c'est le cas des réacteurs Graphite-Gaz existant sur la Loire), soit parce que les quantités d'eau disponibles sont importantes (fleuve de grand débit tel que le Rhin ou bord de mer), sont refroidies par le système en circuit ouvert. Les quantités nécessaires à la dilution de la pollution thermique sont importantes. (Sur la Loire les réacteurs graphite-gaz, malgré leur puissance réduite, doivent fréquemment être arrêtés en été). La quantité de rejets radioactifs liquides est adaptée en conséquence.

2ème génération : dont font partie les réacteurs P.W.R. actuellement programmés sur la Loire.

Le système de refroidissement par circuit ouvert n'étant plus acceptable, même avec soutien des étiages, c'est le système en circuit semi-ouvert (trompeusement dénommé circuit fermé par EDF) qui est utilisé.

S'il réduit les rejets d'eau chaude, ce système occasionne par contre une consommation d'eau. Si l'on retient le chiffre le plus faible cité officiellement relatif à cette consommation (soit 0,67 m³/s pour 1000 Mégawatts) la consommation des 12400 Mégawatts prévus d'ici 1985 par le programme Messmer de 1974 sur la Loire en amont de Nantes atteint 8,3 m³ par seconde, soit, compte tenu d'un arrêt d'un mois de chaque réacteur pour rechargement, une consommation totale de 109 millions de m³ pendant les 6 mois d'utilisation des barrages réservoirs, contre 10 millions de m³ pour l'ensemble des centrales d'EDF en 1975.

L'augmentation prévue en 1975 de la consommation d'eau des centrales nucléaires d'ici 1985 est donc supérieure à la somme de toutes les autres augmentations de consommation durant la même période, telle qu'elle peut être déterminée à partir d'hypothèses officielles manifestement exagérées.



Encore la simple comparaison des 2 chiffres est-elle trompeuse car :

-l'un résulte d'affirmations officielles tendant à minimiser les consommations des centrales nucléaires, tandis que l'autre résulte d'affirmations officielles visant au contraire à faire apparaître les autres consommations comme plus importantes qu'elles ne le sont en réalité.

-Les besoins domestiques, industriels et de l'irrigation peuvent (et devront même dans certains cas) être assurés autrement que par pompage direct dans la Loire, le Cher ou l'Allier, alors que les consommations des centrales nucléaires, toutes implantées sur la Loire et entraînant des besoins concentrés, ne pourront être assurées que par pompage dans le fleuve.

Mais pour importante que soit la consommation d'eau des centrales nucléaires, la véritable raison du soutien des étiages n'est pas là, mais dans la dilution des pollutions.

En ce qui concerne les effluents radioactifs liquides, l'arrêté du 27 juin 1979 relatif aux rejets radioactifs de la centrale de Dampierre-en-Burly (4 réacteurs de 900 mégawatts) fixe à 40 curies, la limite des rejets annuels de corps radioactifs autres que le tritium, le potassium 40 et le radium et stipule, d'autre part que "l'activité volumique ajoutée, calculée après dilution totale dans la Loire, doit être au maximum, en valeur moyenne quotidienne, de 20 picocuries par litre pour l'ensemble des radio-éléments autres que le tritium, le potassium 40, et le radium".

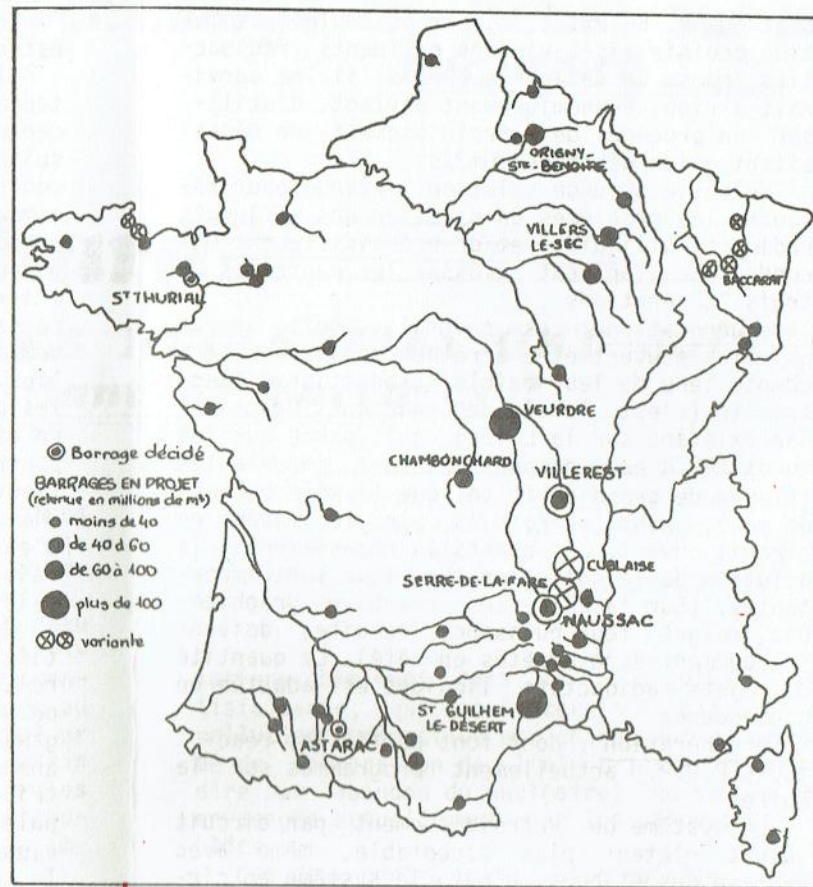
Un rapide calcul permet de constater que, en supposant une régularité dans les rejets, le débit nécessaire à leur dilution doit être en moyenne journalière supérieure à 63,4 m³/s. Et justement, l'arrêté précité stipule qu'aucun rejet d'effluent radioactif liquide ne peut être effectué lorsque le débit de la Loire est inférieure à 60 m³/s.

Or, au droit de cette centrale, le débit de la Loire se maintient parfois plusieurs mois au-dessous de ce débit : les objectifs de débit assignés aux barrages réservoirs au niveau d'Orléans (située en aval de Dampierre-en-Burly) sont "de relever de 22 à 70 m³/s les débits d'étiage sur la Loire tels qu'il s'en produit en moyenne tous les 10 ans". Alors même qu'il n'y a pas encore de centrale en fonctionnement en amont de Dampierre-en-Burly et qu'à l'aval des centrales existantes ont des rejets d'effluents radioactifs liquides limités de par leur puissance modeste et leur type (les réacteurs "Graphite-Gaz" rejettent moins d'effluents radioactifs liquides que les réacteurs P.W.R.), le lien entre les impératifs de dilution des effluents radioactifs et le programme de soutien des étiages est évident. La comparaison entre les débits nécessaires à la dilution des effluents radioactifs liquides provenant des réacteurs que l'on prévoyait en 1975 de mettre en service en amont de Nantes d'ici 1985 (12 réacteurs soit, à raison de 60 m³/s pour 4 réacteurs, un débit total de 180 m³/s en amont de Nantes grâce aux 4 barrages de Naussac, Villerest, Serre de la Fare ou Cublaise,

Des barrages

par milliers

Depuis la sécheresse qui a sévi durant l'été 76, les pouvoirs publics ont adopté un plan de 15 ans qui prévoit la construction d'une soixantaine de barrages-réservoirs. Carte de 78.



Chambonchard) renforce cette évidence.

L'arrêt des réacteurs pendant la période d'étiage (pendant un mois environ) pour changement du combustible ne résoud pas le problème car la production d'effluents n'est pas annulée pour autant. Certains pensent même qu'elle est augmentée du fait des opérations effectuées pour le changement du combustible (ouverture de la cuve du réacteur, manipulation du combustible, réparations diverses, stockage en piscine du combustible usé...).

Compte tenu des 60 m³/s nécessaires pour dilution des effluents radioactifs, les rejets de chaleur en rivière d'une centrale de 4 réacteurs de 1000 mégawatts (4 x 30000 kilocalories par seconde) entraînent un échauffement moyen de la rivière de 2 degrés, ce qui est loin d'être négligeable, d'autant que la panache d'eau chaude des rejets ne se dilue que très lentement dans l'eau de la rivière.

La décision de soutenir les étiages résulte du fait qu'il est apparu plus avantageux économiquement de faire les frais de la construction de barrages-réservoirs plutôt que d'avoir à arrêter souvent les réacteurs à cause de débits trop faibles pour assurer la dilution des pollutions thermiques et radioactives.

Le programme de 4 barrages-réservoirs défini en 1973 (Naussac, Villeret, Serre de la Fare ou Cublaise, et Chambonchard), en garantissant un débit de 180 m³/seconde à Nantes, neuf années sur dix permettrait de limiter à 1 ou 2 le nombre d'arrêts pour cause de sécheresse des réacteurs pendant leur durée de vie qui est estimée à 20 ans.

3ème génération : Les sites où il est possible d'implanter des réacteurs de la 1ère ou la 2ème

"génération" se font rares: la Loire et le Rhône commencent à être saturés. Les implantations sur des fleuves frontaliers (tels que le Rhin ou la Meuse) posent des problèmes avec les gouvernements Allemand et Luxembourgeois pressés par leur opinion publique. Les sites sur la Manche se font rares. Les Bretons n'en veulent pas chez eux...

C'est pourquoi on envisage maintenant des centrales ayant besoin de moins d'eau que les centrales actuelles :

-Le refroidissement se ferait par réfrigération sèche ou utiliserait une combinaison de la réfrigération sèche et du circuit semi-ouvert.

-Les rejets d'effluents radioactifs liquides autres que le tritium seraient diminués.

-Le tritium serait rejeté dans l'air plutôt que dans l'eau.

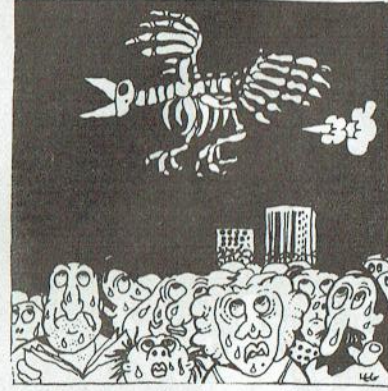
Les besoins en eau seraient ainsi réduits et on pourrait alors implanter les centrales sur des rivières à plus faible débit que la Loire.

C'est à cette "génération" qu'appartiennent les centrales projetées en Auvergne et dans la Vienne.

D'autres centrales, non encore annoncées, suivront. Le barrage de Villerest (et, éventuellement ceux de Cere de la Fare et Cublaise s'ils sont réalisés) permettra l'implantation d'une ou plusieurs centrales (suivant le nombre de barrages construits) sur la Loire supérieure en amont de Nevers. La réalisation du barrage de Chambonchard outre qu'elle favorisera le fonctionnement de quatre nouveaux réacteur PWR en cours de construction ou prévus à Chinon, permettrait, en ajoutant environ 15m³s

au débit du bas Cher au cours du mois le plus sec d'une année de sécheresse de fréquence décennale, l'implantation d'une centrale nucléaire sur cette rivière en aval du confluent avec la Sauldre.

Comme nous venons de le voir, la dilution des effluents radioactifs liquides nécessite tout autant le soutien des étiages que les problèmes de refroidissement des réacteurs nucléaires.



Enfin tout ce qui vient d'être dit sur les rejets d'effluents radioactifs concerne des réacteurs en fonctionnement normal. Or, ils peuvent être le siège d'incidents entraînant des rejets importants de radioactivité. En ce cas, le fait de procéder à des lâchers importants d'eau stockée dans les barrages-réservoirs permettrait d'évacuer la pollution, de "tirer la chasse" en quelque sorte.

Le cas de la Loire n'est pas unique, et les pouvoirs publics ne peuvent pas nier totalement la vérité. Aussi le Ministère de l'Environnement déclare-t-il "qu'il n'y a pas, du moins globalement, de difficultés techniques pour disposer des volumes d'eau nécessaires aux réfrigérations en circuit fermé. Par contre, s'avère nécessaire de régulariser les écoulements entre les saisons, c'est-à-dire de réaliser des ouvrages destinés à soutenir les étiages. La technique de la réfrigération en circuit fermé entraîne donc une accélération du programme du soutien des étiages par la construction de barrages de retenue d'eau sur les fleuves".

Mieux que la négation pure et simple d'une évidence, ces aveux permettent de minimiser les besoins des centrales qui sont ramenés à des problèmes de consommation d'eau parmi d'autres et de cacher le lien direct entre programme nucléaire et programme de soutien des étiages ainsi que la nature de ce lien. Et certains de faire remarquer que les projets de

ABONNEZ-VOUS

Je m'abonne pour 10 numéros (1an), 50 F minimum (soutien autorisé), chèque au nom de L.BAPTISTE
NOM :
Prénom :
Adresse :
A renvoyer à Le Débredinoir
11, avenue de Gérardmer 03200 VICHY

barrages sont antérieurs à la "crise de l'énergie" de 1974 qui selon eux aurait entraîné la mise en place du programme nucléaire. C'est faire mine d'ignorer que le programme nucléaire ne date pas de la "crise de l'énergie" mais de la fin des années 40. Depuis cette date il est préparé.

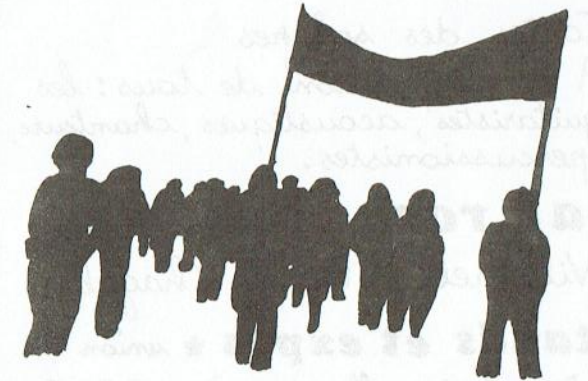
Ainsi peut on lire dans un avis du conseil économique publié au journal officiel du 10 août 1957 :

"L'on peut prévoir que, dans un avenir pas trop éloigné, l'hydraulique ne jouera plus qu'un rôle d'appoint. L'essentiel des besoins énergétiques du pays relevant d'installations nucléaires, les seules variations du diagramme de charge seront du domaine hydraulique. Les nécessités énergétiques nationales conduiront vraisemblablement à l'aménagement de quelques grands réservoirs de fortes capacités et à l'utilisation, aussi complète que possible, des réserves correspondantes afin de faire face aux fluctuations journalières du dit diagramme de charge".

Il apparaît donc, à la lumière de cette citation, que les grands barrages hydro-électriques construits à cette époque (Serre-Ponçon par exemple) ont été préférés à des ouvrages plus petits et plus nombreux parce qu'ils s'inscrivaient mieux dans le cadre de la politique énergétique future basée essentiellement sur le nucléaire.

Il est bien évident, dans ces conditions, que la nécessité de soutenir les étiages de certaines rivières pour le fonctionnement des réacteurs était prévue depuis longtemps.

IFFIG et NOE.



Imp. Guériaud - 03120 Lapalisse
Direc. de publication : J. AUCLAIR
Dépôt légal : 2^e trimestre 1981
N° Commission paritaire : 60630
Correspondance Le Débredinoir
6 rue R. Perraut
Moulins
Editions Atelier Populaire

FÊTE

samedi
6 juin

Michel **(21H)**
BUHLER
+ Bal Folk

dimanche
7 juin

*SCENE INTERIEURE
*SCENE EXTERIEURE

rock ◦ Chrome ◦ Mother Denis

reggae ◦ Rattle Machine

pop ◦ Yen Effel

chanson * J.C. Ruiz

* Noël Delmat * Pierre Deliot

* Tonio Escamez
musique ~

~ Ecole de Musique de Cusset
(classique ~ jazz)

danse ◦ Groupe Folklorique
des Bataillats

* SCENE OUVERTE dans le parc

◦ G.G. Gauthier ~ J.J. Mercier

◦ Toutes des salopes

◦ A la disposition de tous : les
guitaristes, acoustiques, chanteurs,
percussionnistes.

bal rock ◦ Chalmerops

◦ Villanelle ◦ Rocky Chagalou

stands et expos * union

interprofessionnelle de secteur C.F.D.T,
citoyens du monde, CARM comité au-
vergnat de résistance à la militarisation,
CNT confédération nationale du travail, FFC,
bourbonnais et nature, mouvement écolo-
gique montluçonnois, UFC, Nature et
progrès, Carité (plantes), Saubert (dessin)
SGEN, FEN, SNI, Ecole Emancipée,
collectif Bois Noirs, comité de défense
de la montagne bourbonnaise...

KERGRIST



vichy mardi 19 mai
Salle des fêtes - 21h.

Jean Kergrist. Acteur de théâtre, ancien élève de Planchon, créateur de pièces à l'ancienne ORTF, il s'est tourné depuis quelques années vers le spectacle militant et va ainsi de ville en ville, en France, en Belgique et en Suisse. Certains se souviendront de ses spectacles donnés en 77 à Lapalisse et à Montluçon qui avaient rencontré un remarquable succès. Il est vrai que Kergrist a du métier et que son THEATRE NATIONAL PORTATIF a de quoi surprendre et émouvoir.

Le spectacle sera suivi d'une discussion à laquelle participeront les divers comités et organisations qui luttent contre l'implantation nucléaire notre région. On essaiera ensemble de faire le point sur nos luttes et d'envisager l'avenir.

Kergrist sera également à Montluçon le jeudi 21 mai à 21 h à la MJC de Montluçon, à l'invitation de Mouvement écologiste.